

Pétitions

dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. KEEPER—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée: Les soussignés, habitants de la province de Saskatchewan, dans les villes de Etonia, Calgary et Manton, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement avoir soigneusement étudié le plan proposé par le Nouveau parti démocratique et demandent que le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau soit maintenu et que les chemins de fer du Canada soient transformés en un système de transport moderne et efficace. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'adopter les dispositions du projet du Nouveau parti démocratique qui ne modifiera pas le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. NIELSEN—LES RÉPERCUSSIONS D'UNE MESURE LÉGISLATIVE SUR LES MINEURS DES GISEMENTS AURIFÈRES DU YUKON

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, j'ai une pétition à présenter à la Chambre des Communes. Les soussignés, citoyens du Canada résidant principalement au Yukon, se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Ils déclarent humblement que la survie des mineurs des gisements aurifères est menacée par les modifications aux lois et aux règlements que propose le ministère du gouvernement fédéral, modifications qui sont injustes parce qu'elles détruiraient l'exploitation des gisements aurifères au Yukon. A ces causes, les pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de rejeter tout projet de loi qui compromettrait davantage la sécurité d'emploi au Yukon au moment où le niveau de chômage stupéfiant et sans précédent y met en danger la qualité de vie dans les localités septentrionales et, comme ils en ont le devoir, vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Monsieur le Président, il est de mon devoir de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie la pétition de citoyens du Dominion du Canada qui se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que notre honorable assemblée saura y porter remède. Les pétitionnaires déclarent humblement que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens

dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires, comme ils en ont le devoir, ne cesseront de prier.

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur le Président, j'ai le devoir et l'honneur de présenter à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée, la pétition des soussignés, des citoyens du Dominion du Canada, qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. La pétition a pour objet de faire comprendre au gouvernement fédéral et de la façon la plus claire et la plus vigoureuse possible qu'il n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

● (1650)

M. HOVDEBO—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, résidents de la Saskatchewan et de l'Ontario, souhaitent se prévaloir de leur droit de présenter un grief, et déclarent humblement que les augmentations du tarif du Nid-de-Corbeau se répercuteront sur les prix du grain demandés par les céréaliers, lesquels prix sont encore aux niveaux de 1974, et qu'il en coûtera à la localité de Hoey \$180,100 par an. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir indéfiniment le tarif du Nid-de-Corbeau tel qu'établi dans la loi actuelle et ils ne cesseront de prier. Cette pétition porte la signature d'un certain nombre de personnes de Domremy et de Hoey, en Saskatchewan.

M. SCHELLENBERGER—ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Monsieur le Président, à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, et plus précisément du nord de la Colombie-Britannique, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Ces gens s'inquiètent eux aussi au sujet de la crise de confiance qui afflige le Canada et ils estiment que le meilleur moyen de remédier à cette situation consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.